



Conseil Municipal des Enfants de la ville de Sautron

Procès verbal de la Séance du 16 janvier 2018

L'an deux mille dix huit le seize janvier à dix sept heures trente minutes, le Conseil Municipal des Enfants, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Cécile GESSANT, Maire et Conseillère Régionale.

Etaient présents : Camille BACHELIER, Lorène BAHE, Florian BICHAT-GOBARD, Corentin CHALAZONITIS, Océane CHEBANCE, Andréas CHOLLET, Anaïs HENRY, Ewen LALBAT, Shanna LAVAL, Lorick MONFORT, Valentin MORAS, Julien PASCOA, Ugo PENNANGUER, Prune RIOU et Antoine ROUSSEAU.

Etaient également présents : Madame Claire PELABON-BITON, conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Enfants, Morgane ROUSSE, responsable de l'Animation Jeunesse, Matthieu DAVID, Responsable de l'Espace Jeunes, Henriette POURUORO, Animatrice, Roselyne RICAUD, Responsable du Pôle Famille.

Sur invitation de Madame le Maire, 4 représentants du Conseil des Sages : Madame Christine GRANGE, Monsieur Guy TREGOUET, Monsieur Patrick HARAN et Monsieur Marcel ALLIOU.

Etait excusée : Madame Christine LE GALLAIS, conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Enfants

Madame GESSANT accueille les enfants et dit être très honorée de procéder aujourd'hui à la 3ème installation du Conseil Municipal des Enfants. Elle félicite les enfants de leur élection et les remercie pour leur engagement. Ce conseil doit devenir également un véritable lieu d'apprentissage, de découverte de la démocratie et de la citoyenneté. Il doit permettre aux enfants de mieux connaître leur territoire et d'améliorer le quotidien par la réalisation de projets concrets.

Madame GESSANT rappelle que les enfants auront à discuter, échanger, partager des idées, LEURS IDEES. Les échanges devront toujours se faire de manière courtoise et dans le respect de l'opinion de chacun et sans contrainte.

Madame GESSANT sensibilise ensuite les jeunes élus au fait qu'ils se doivent de répondre présents lorsqu'ils reçoivent une invitation pour une manifestation (vœux, commémoration, visite....).

Madame GESSANT prévoit d'ailleurs une visite du Conseil Municipal des Enfants accompagné des membres du Conseil des Sages de la légumerie du Lycée Jules Rieffel. Cette visite permettra de découvrir concrètement la production des légumes qui sont cuisinés chaque semaine par la cuisine centrale.

Madame GESSANT procède ensuite à l'appel.

Madame GESSANT laisse ensuite la parole à Morgane ROUSSE, Matthieu DAVID et Henriette POURUORO qui auront en charge l'animation et l'encadrement du Conseil Municipal des Enfants.

Matthieu DAVID fait savoir aux élus que le Conseil Municipal des Enfants est régi par un règlement intérieur. Ce document est remis à chaque élu qui en prendra connaissance et sera invité lors de la prochaine réunion des commissions à le signer.

Matthieu DAVID rappelle quelques points importants du règlement :

- ⇒ La durée du mandat : 2 ans
- ⇒ Le nombre de réunions plénières (conseil Municipal) : 2 par an
- ⇒ Le nombre de réunions de Commissions : 3 par an
- ⇒ L'obligation de prévenir en cas d'absence,
 - soit Morgane, espacejeunes@sautron.fr
ou par téléphone 02 40 94 73 64
 - soit le pôle Famille, enfancejeunesse@sautron.fr
ou par téléphone 02 51 77 86 97

Chaque membre du Conseil Municipal des Enfants est le représentant des enfants scolarisés de la Commune. Il doit communiquer avec ses camarades et rendre compte de l'avancée des projets.

Les décisions prises le sont à la majorité absolue des présents. Chaque conseiller ne peut détenir qu'un seul pouvoir. Le quorum est de 10 conseillers présents.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième convocation sera adressée aux conseillers et le Conseil Municipal des Enfants pourra délibérer quel que soit le nombre de conseillers présents.

Au cours des réunions, chaque conseiller devra respecter la parole de l'autre et écouter son point de vue.

La demande de prise de parole se fera par main levée et sera accordée par le Président de séance.

Morgane ROUSSE fait savoir ensuite qu'un travail de recensement des idées a déjà été effectué à partir des affiches réalisées pendant la campagne électorale.

Ce travail de préparation a permis de répartir les idées en 2 thématiques, ce qui va donc se décliner en 2 commissions :

- ⇒ Bouge ta ville
 - Création de boîte à idées
 - Concours de petits inventeurs
 - Concours canins
 - Organisation d'un triathlon enfants,
 - Organisation de mini-olympiades
 - Journée en noir contre le harcèlement
 - Etc

- ⇒ Construis ta ville
 - Augmenter le nombre de pistes cyclables
 - Proposer des vélos en location
 - Des tags sur la rampe de skate
 - Installer un mur d'escalade,
 - Parcours de santé
 - Etc.

Les listes ne sont pas exhaustives et les idées pourront être développées au fur et à mesure.

Morgane demande ensuite aux jeunes conseillers municipaux de se positionner sur l'une ou l'autre des Commissions tout en précisant qu'il sera toujours possible de changer.

Bouge ta ville : Prune – Océane – Anaïs – Andréas – Lorène – Ewen – Florian – Lorick et Julien

Construis ta ville : Shanna – Ugo – Camille – Valentin – Corentin - Antoine

Le nombre d'enfant étant très déséquilibré sur les deux commissions, il est proposé aux élus d'attendre la prochaine réunion des commissions pour valider leur implication sur l'une ou l'autre des commissions.

Henriette POUROUORO précise ensuite le calendrier des réunions pour l'année 2018 :

- ⇒ Réunion des Commissions : (Les deux Commissions seront réunies le même soir)
 - 8 février
 - 27 mars
 - 17 mai

Les Commissions auront lieu à l'Espace Jeunes.

- ⇒ Réunion du Conseil Municipal des Enfants :
 - 19 juin

Il est précisé que les réunions auront lieu de préférence dès 17 h pour permettre aux enfants de prendre un goûter et de commencer ensuite leurs travaux.

Il est remis à chaque Conseiller Municipal des Enfants une pochette contenant le règlement intérieur, le calendrier des réunions, un carnet et des crayons pour qu'ils puissent prendre des notes ainsi qu'un frisbee au logo de la Ville de Sautron.

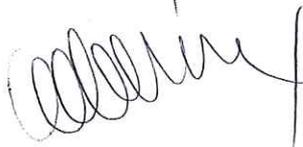
N'ayant pas d'autres questions à l'ordre du jour, Madame GESSANT remercie chaleureusement les enfants pour leur participation très active à cette première réunion.

Fait à Sautron, le 24 janvier 2018

Claire PELABON-BITON

Conseillère Municipale

En charge du Conseil Municipal des Enfants



Marie-Cécile GESSANT

Maire,

Conseillère Régionale

